



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE POINTE-CLAIRE

AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis est par la présente donné qu'à la séance régulière du conseil municipal tenue le 3 avril 2018 à l'hôtel de ville de Pointe-Claire, situé au 451, boulevard Saint-Jean, les règlements suivants ont été adoptés :

PC-2791-2 : Règlement modifiant le Règlement sur les usages conditionnels PC-2791 de façon à autoriser les usages suivants : poste d'essence, station-service, magasin de type «dépanneur» ou lave-auto, sur tout terrain déjà occupé par un usage commercial de classe «F» et situé dans l'une ou l'autre des zones résidentielles Rc28, Re19, Re48 et Rf6.

PC-2791-4 : Règlement modifiant le Règlement sur les usages conditionnels PC-2791 pour en assurer la concordance au Programme Particulier d'Urbanisme du centre-ville de Pointe-Claire.

PC-2775-44 : Règlement modifiant le Règlement de zonage PC-2775 pour assurer la conformité au Programme Particulier d'Urbanisme du centre-ville de Pointe-Claire.

Ces règlements entreront en vigueur conformément à la loi.
Donné à Pointe-Claire ce 18^e jour d'avril 2018.

PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF POINTE-CLAIRE

PUBLIC NOTICE
COMING INTO FORCE

Notice is hereby given that at the regular council meeting held on April 3, 2018 at Pointe-Claire City Hall, located at 451 Saint-Jean Boulevard, the following by-laws were adopted:

PC-2791-2: By-law amending Conditional Uses By-law PC-2791 so as to authorize the following conditional uses: gas station, service station, convenience store or car-wash, on any landsite already occupied by a Class "F" commercial use located in any of residential Zones Rc28, Re19, Re48 and Rf6.

PC-2791-4: By-law amending Conditional Uses By-law PC-2791 so as to ensure its conformity with the Special Planning Programme for the Pointe-Claire City Centre.

PC-2775-4: By-law amending Zoning By-law PC-2775 so as to ensure its conformity with the Special Planning Programme for the Pointe-Claire City Centre.

These By-laws will come into force in accordance to the Law.
Given in Pointe-Claire this 18th day of April 2018.

Danielle Gutierrez, OMA
Assistante greffière / Assistant City Clerk